



## Communiqué de Presse - mercredi 25 mars 2020

### **Gestion des déchets : les agents du service public mobilisés !**

En raison de la situation épidémique, le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Clermontais et du Lodévois et Larzac mettent tout en œuvre pour assurer la continuité optimale des services publics de collecte et traitement des déchets sur le territoire tout en veillant à la sécurité de leurs agents. Cela demande de s'adapter au jour le jour et les modalités de collecte sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes. Afin de préserver les équipes de terrain pour les actions indispensables à la salubrité publique et limiter vos déplacements, il est rappelé aux usagers l'importance de limiter la quantité de déchets produits.

Conformément aux dispositions prises par le gouvernement, les déchèteries sont fermées pour enrayer la propagation du virus. Les services assurent actuellement avec des effectifs incomplets la collecte des biodéchets, du verre, du papier, des emballages et des ordures ménagères résiduelles en lien avec les filières de tri et de traitement restant ouvertes. Pour l'instant les emballages collectés par le Syndicat Centre Hérault sont stockés temporairement dans l'attente de la reprise des activités du centre de tri. Ainsi, vous pouvez continuer de déposer vos déchets recyclables au point tri pour l'instant. Pour cela, n'oubliez pas de vous munir de votre attestation, il vous faut cocher la case "déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés" et préciser à la main "évacuation des déchets". Par contre, la reprise du textile n'étant plus assurée par la filière de recyclage, nous vous demandons de conserver chez vous vos textiles, linges et chaussures durant la période de confinement.

Nous vous remercions également de bien vouloir respecter les consignes d'hygiène transmises par l'Etat, notamment de bien vouloir stocker dans un sac plastique vos déchets de type mouchoirs, masques... pendant 24H avant le dépôt dans votre sac d'ordures ménagères qui ira dans votre bacs gris.

L'ensemble des équipes des 4 collectivités du territoire reste mobilisé pour assurer la continuité du service. Un grand merci aux habitants qui soutiennent le personnel en scotchant des dessins sur leurs bacs au moment de la collecte. C'est une belle initiative à relayer et poursuivre !